



Besoins de renseignements

Par **nathalie1**, le **05/02/2013 à 20:10**

bonsoir à tousrn suis une jeune Camerounaise qui vient d'arriver en France.je suis parent d'enfant français et mon fils n'a que 6mois.il est né au Cameroun,je suis montée avec un visa qu'on m'a délivré à l'ambassade de France au Cameroun mon fils à été reconnu par son père il a déjà son acte de naissance français et son passeport français.son père lui a déjà établie la carte d'identité dont nous attendons la recevoir à la fin du mois.nous sommes allés à la préfecture d'Aix pour mon titre de séjour de là on nous a remis un dossier à remplir avec des pièces à fournir et avons décider d'aller à la Caf pour obtenir des aides car actuellement nous sommes hébergés chez sa mèrern rn -j'aimerais savoir si ça pose pas de problème au niveau de la caf? en n'ayant pas mon titre de séjour est ce que je peux bénéficier du RSA car mon conjoint est français ainsi que mon filsrn rn merci d'avance

Par **amajuris**, le **05/02/2013 à 20:30**

bsr,rnvous parlez de conjoint ce qui en droit français signifie que vous êtes mariés.rnest-ce le cas ?rn Si vous êtes mère d'un enfant français mineur résidant en France, vous pouvez recevoir une carte vie privée et familiale.rnVous devez contribuer à l'entretien et à l'éducation de votre enfant depuis sa naissance ou depuis au moins 2 ans. rncdt